

Commission régionale **CONTRÔLES DES OPÉRATIONS** **ÉLECTORALES**



Présentation

La commission régionale de contrôle des opérations électorales est composée de quatre membres qui ne peuvent pas être candidats aux instances dirigeantes de la Ligue, ni en tout état de cause élus au Comité Directeur de la Ligue.

Missions

- Veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts et le Règlement Intérieur Régionaux relatives à l'organisation et au déroulement, notamment des scrutins, de l'Assemblée Générale Régionale,
- Elle peut agir comme conseil de l'Organisation des élections et procède à tous les contrôles et vérifications utiles,
- Elle peut-être saisie par les candidats et les représentants des Groupements Sportifs Affiliés de toute contestation préalable relative aux opérations électorales,
- Elle donne un avis sur la recevabilité des candidatures, les pouvoirs des délégués et les modalités de vote.

Membres

Président : Pierre-Emmanuel PEQUEY